

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 3

BELLOY-SUR-SOMME

Avril 2023

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
Mardi de 10h à 13h
Jeudi de 8h à 10h
Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Le secrétariat de mairie sera fermé le mardi 4 avril et du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023.
La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances le jeudi 13 avril 2023 à 20h.



NOUVELLE PERMANENCE EN MAIRIE LE JEUDI 6 AVRIL DE 9h00 à 11h00 POUR LES PROPRIÉTAIRES SOUHAITANT EFFECTUER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LEUR LOGEMENT



Plusieurs habitants étaient présents en mairie le 23 février dernier à l'occasion d'une permanence proposée par la communauté de communes Nièvre & Somme dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation rurale 2022-2027. Chacun a eu l'opportunité d'échanger avec le conseiller Page9 qui a pu répondre de manière personnalisée et gratuite aux demandes d'accompagnement technique de plusieurs projets de travaux. N'hésitez pas à venir à cette 2^{ème} permanence pour bénéficier d'un conseil personnalisé sur votre projet en matière d'économies d'énergie ou d'adaptation au handicap et au vieillissement. **Venez à la permanence mobile du jeudi 6 avril de 9h00 à 11h00 en mairie.** Choisi par la Communauté de communes pour animer l'opération, le cabinet Page9 intervient gratuitement auprès des propriétaires éligibles. Il leur apporte un conseil technique et financier, et les accompagne dans le montage administratif des demandes d'aide. Contact Page9, 06 26 84 96 81 ou cnsopah@page9.fr



Chasse aux oeufs !

AVIS AUX ENFANTS DE BELLOY ! LA CHASSE AUX ŒUFS SERA OUVERTE LE LUNDI DE PÂQUES : LUNDI 10 AVRIL À 16H

Les enfants du village sont invités à se rendre au stade de football à 16h pour ramasser les nombreux œufs.



RAPPEL : RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU DU 1^{er} SEMESTRE JUSQU'AU 15 AVRIL



Dans le cadre de la facturation du 1^{er} semestre 2023, M. Alban AUZOU, employé communal chargé de relever les index des compteurs, effectuera le relevé du 20 mars au 15 avril. Merci de lui laisser le libre accès à votre compteur. Aussi, si vous êtes destinataire d'un coupon-réponse, il faudra le redéposer en mairie avant le 15 avril.



ANIMATION CARAVA'LUD POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS LE MARDI 25 AVRIL À LA SALLE DES FÊTES



La commune fait de nouveau appel à l'association Carava'Lud qui vous accueillera le 25 avril prochain de 14h à 17h à la salle des fêtes. L'entrée est libre et gratuite. C'est ouvert à tous ! Carava'Lud proposera jeux géants, jeux d'adresse, de réflexion, de construction et de société...

LOTISSEMENT LE BOIS DE LARRY : LES TRAVAUX DE VIABILISATION ET D'AMÉNAGEMENT DES 11 LOGEMENTS LOCATIFS AVANCENT VITE ET DEVRAIENT ÊTRE TERMINÉS D'ICI LA FIN JUIN

Le dernier planning prévisionnel transmis indique une fin avancée à la mi-mai concernant les travaux de viabilisation. Les logements devraient être achevés à la fin juin. Le chantier avance donc très bien au regard des conditions météorologiques favorables, sans trop de difficultés d'approvisionnement des matériaux, et surtout grâce à une bonne coordination entre les différents corps de métier. Sachez que la mairie est très attentive au bon déroulement de ce chantier.



Le raccordement des logements au réseau d'assainissement des eaux usées aura lieu du 4 au 7 avril de même que l'installation du poste de refoulement du 13 au 19 avril. La réalisation des places de stationnement devant les logements est programmée du 17 au 21 avril. Plusieurs engins de travaux publics doivent encore intervenir pour réaliser les cheminements piétonniers et bordures. Un nouvel arrêté municipal n°020323-2 a été pris le 2 mars 2023 réglementant la circulation et le stationnement au droit du chantier dans la rue du 8 mai 1945. **Du lundi 27 mars au 12 mai inclus**, le stationnement des véhicules est interdit du côté impair devant les habitations 3, 5 et 7 de la rue du 8 mai ainsi que du côté pair devant les numéros 22bis et 26. Merci de votre compréhension.



RAPPEL DES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE EN SOCIÉTÉ, DE BON VOISINAGE ET APPEL AU CIVISME



L'arrêté préfectoral du 20 juin 2005 porte réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Somme. L'article 11.1 concerne les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : uniquement le matin de 10h à 12h.

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2023 AU SOUVENIR FRANÇAIS, COMITÉ DU SECTEUR DE PICQUIGNY



Le comité du Souvenir Français, secteur de Picquigny, informe les habitants de BELLOY-SUR-SOMME de l'organisation d'une campagne d'adhésion étalée sur les mois d'avril et mai. Par avance, nous vous remercions de l'accueil que vous nous réserverez.

Jean-Pierre DELORY, président du comité cantonal et Michel LAVOISIER, délégué communal

INSCRIPTIONS AUX NOUVEAUX ATELIERS SENIORS D'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES



Suite à la réunion d'information du 17 mars dernier, 19 personnes ont d'ores et déjà souhaité s'inscrire aux nouvelles formations seniors proposées par l'association SYNAPSE3i. Dans la continuité des précédentes actions de formation à l'utilisation des outils numériques, l'association SYNAPSE 3i propose donc de nouveaux ateliers, en direction des personnes âgées de 60 ans et plus. Ces formations se déroulent en séances de 2h30. Vous pouvez toujours venir en mairie pour compléter un bulletin d'inscription à ces ateliers.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU SPECTACLE VIVANT DU SERVICE CULTUREL DE LA COM DE COM NIÈVRE & SOMME

La communauté de communes Nièvre & Somme fait savoir qu'une nouvelle page facebook a été créée pour promouvoir la programmation culturelle du territoire. N'hésitez pas à consulter la page 'Nièvre & Somme Culture' : <https://www.facebook.com/nievre.somme.culture>



NOUVEAU SERVICE DANS LA COMMUNE



Monsieur Rayan DETAIX, jeune habitant diplômé en mécanique automobile développe une activité en tant qu'auto entrepreneur de Garage à domicile. BIDOU AUTO-MOBILE est parfaitement équipé pour intervenir sur vos véhicules. Vous pouvez faire appel à lui pour l'entretien-réparation. Il dispose de tous les outils et d'une valise professionnelle pour vidange, révision, distribution, embrayage, moteur, amortisseurs, rotules, freins etc...

Contact 06.16.08.09.27 ou bidouauto@gmail.com

RÉDERIE & BOURSE AUX PLANTES LE LUNDI 1^{ER} MAI À BELLOY-SUR-SOMME



Le club animation organise sa traditionnelle réderie et par la même occasion sa bourse aux plantes le 1^{er} mai. Pour réserver un emplacement, nous vous invitons à compléter le coupon-réponse ci-dessous et à le redéposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 23 avril prochain. **3 mètres gratuits et 1€ le mètre en +.** Paiement sur place. Tel : 06.74.79.29.79/06.52.85.95.63/06.20.61.85.20



COUPON RÉPONSE DES EXPOSANTS À REDÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE AVANT LE 23 AVRIL



Nom : Prénom : tel :

Adresse :

Cocher la case de votre choix

Exposera à la réderie

Exposera à la bourse aux plantes

3 mètres linéaires offerts. Nombre de mètres supplémentaires : m soit € à payer

Si vous souhaitez un emplacement particulier, merci de nous l'indiquer.

Signature :